les syndiqués de l'International Nickel Company de Sudbury se prononçaient en faveur d'un nouveau contrat qui leur accordait une hausse substantielle de salaire, je demandais au très honorable premier ministre (M. Trudeau) ce que le gouvernement comptait faire pour empêcher une hausse conséquente des prix du nickel et du cuivre. Le premier ministre m'assurait alors qu'il verrait à ce que la question soit portée à l'attention du ministre responsable.

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de débattre la question à la Chambre ce soir et de disserter, pendant les quelques minutes à ma disposition, sur les répercussions néfastes qu'aurait sur le coût de la vie une telle hausse de prix non seulement dans la région de Sudbury, mais à travers tout le pays.

Monsieur l'Orateur, le précédent est bel et bien établi à travers le pays. En effet, lorsqu'une compagnie accorde une hausse de salaire à ses employés, il s'ensuit presque automatiquement une augmentation dans le prix des produits aux consommateurs. C'est là, à mon avis, un cercle vicieux qu'il faut à tout prix briser, si l'on veut mettre fin à l'inflation.

Ce problème se fait sentir de façon de plus en plus aiguë dans la région de Sudbury. Depuis quelque temps, plusieurs groupes de travailleurs syndiqués ont obtenu des hausses de salaire assez substantielles, et je m'en réjouis avec eux. Cependant, ces hausses y perdent leur valeur, puisqu'on assiste immédiatement à une hausse conséquente des prix. Et ce qu'il y a de plus anormal encore, c'est qu'un bon nombre de gens non syndiqués n'obtiennent pas de hausse de salaire équivalente aux autres et ils sont quand même obligés de payer les mêmes prix qu'eux pour les produits et les services, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement le nombre des pauvres.

## • (10.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, à la suite de la conclusion de ce nouveau contrat à l'International Nickel Company de Sudbury, on peut s'attendre à une hausse imminente des prix du nickel et du cuivre. De plus, il est bien connu qu'une telle hausse entraînera automatiquement une hausse semblable du prix des produits de consommation dans la région de Sudbury. On s'inquiète, et avec raison, du fait que les compagnies, les distributeurs, les commerçants, les courtiers en immeubles, les «contracteurs», les professionnels, profitent de

cette augmentation du revenu des travailleurs pour augmenter considérablement leur prix. Voilà une situation des plus alarmante, si l'on considère que le coût de la vie, dans la région de Sudbury, est déjà plus élevé que dans la plupart des autres régions de l'Ontario.

Je demande donc, avec insistance, premièrement, que la Commission des prix et des revenus fasse enquête et détermine immédiatement si une hausse de prix du nickel est justifiable à ce moment-ci, afin que cette hausse n'aille pas à l'encontre de la stabilité économique du pays et, deuxièmement, que le ministère de la Consommation et des Corporations exerce toutes les pressions nécessaires auprès des compagnies, des distributeurs, des commerçants, etc., afin qu'ils ne tirent pas profit de la situation en augmentant leurs prix.

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que les gouvernants devront s'imposer davantage et exercer un plus grand contrôle, s'ils veulent briser le cercle vicieux de la hausse simultanée des salaires et des prix et mettre fin à cette course effrénée vers l'inflation.

Selon les déclarations récentes du premier ministre, du ministre des Finances (M. Benson) et du ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), il y a lieu de croire que le gouvernement est mieux disposé que jamais à prendre les mesures qui s'imposent dans ce sens, et j'ose espérer qu'on saura donner suite à mes revendications.

M. Paul Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je me rends compte de l'intérêt que porte l'honorable député de Nickel Belt aux consommateurs du Canada et principalement à ceux de sa circonscription.

Il nous rapporte une situation d'une façon claire et bien détaillée et il nous démontre aussi toute l'attention qu'il porte à ses concitoyens.

## [Traduction]

Bien sûr, nous déplorons tous les hausses de prix inutiles et, j'en suis sûr, la Chambre est persuadée de la nécessité des restrictions en ce moment. Les remarques du député seront signalées au ministre et feront l'objet de toute l'attention voulue.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 25.)